

Photius et l'Immaculée Conception

In: Échos d'Orient, tome 13, N°83, 1910. pp. 198-201.

Citer ce document / Cite this document :

Jugie Martin. Photius et l'Immaculée Conception. In: Échos d'Orient, tome 13, N°83, 1910. pp. 198-201.

doi : 10.3406/rebyz.1910.3857

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rebyz_1146-9447_1910_num_13_83_3857

où sont enseignés le catéchisme et le chant grec, ainsi que plusieurs autres matières en italien et en anglais; les enfants y sont instruits de leurs devoirs religieux. Il y a une Société d'hommes assez importante, « la Fraternité du Saint-Crucifix », Société s'occupant de secours mutuel, de l'instruction religieuse et de la construction d'une église grecque. Il y a, en tout, de dix à douze Sociétés italo-albanaises ayant des ramifications

dans les différentes parties des Etats-Unis, mais qui s'occupent plus spécialement d'intérêts matériels. Il existe également une petite feuille italienne hebdomadaire, *l'Operaio*, pour les Italo-Albanais et leur rite grec, mais elle est dévouée au socialisme et aux théories les plus dangereuses sur le travail et, par suite, d'une utilité douteuse.

ANDRÉ SHIPMAN.

PHOTIUS ET L'IMMACULÉE CONCEPTION

D'après le cardinal Hergenrœther, Photius a exprimé la doctrine de l'Immaculée Conception *d'une manière suffisante*, « bien que, dans l'Eglise grecque, la question dogmatique n'ait pas été l'objet d'une discussion spéciale. Toutes les expressions qu'on rencontre sur ce point chez les Pères se retrouvent chez Photius, et son sentiment est bien éloigné de celui des Grecs modernes, qui se moquent de la définition dogmatique du 8 décembre 1854 » (1).

Le savant historien et théologien n'a pu fonder son jugement que sur l'emploi des épithètes mariologiques bien connues, dont use Photius à l'exemple de ses prédécesseurs et de ses contemporains (2) et sur certains passages d'une homélie pour la Nativité de la Vierge, qu'il n'a pas, d'ailleurs, suffisamment mis en relief (3). Il n'a pu utiliser deux homélies sur l'Annonciation éditées depuis l'apparition de son ouvrage (4). De ces homé-

lies, la première fut prononcée par le patriarche byzantin dans l'église Sainte-Sophie, probablement en 865, et la seconde au même endroit, vraisemblablement en 879. L'une et l'autre fournissent des données nouvelles, qui nous permettent de considérer Photius comme un partisan avéré de la doctrine catholique.

Voici d'abord un passage tiré de la seconde homélie :

L'archange va vers Marie, la fleur odorante et immarcescible de la tribu de David, le *grand et très beau chef-d'œuvre de la nature humaine, taillé par Dieu lui-même*. Cette Vierge cultive les vertus, pour ainsi dire dès le berceau; elles croissent avec elle; sa vie sur la terre est digne des esprits immatériels.... Aucun mouvement désordonné vers le plaisir, même par la seule pensée, dans cette bienheureuse Vierge. Elle *était tout entière possédée du divin amour*. Par cela et par tout le reste, elle annonçait et manifestait qu'elle *avait été*

(1) *Photius, patriarch non Constantinopel*. Ratisbonne, 1869, t. III, p. 555-556.

(2) Πανάχραντος μήτηρ τοῦ Λόγου. — Παναγία παρθένος. — Ἡ ὑπεραγία πανάμωμος δέσποινα.

(3) Cette homélie se trouve dans MIGNÉ, *P. G.*, t. CII, col. 547-562. M. Papadopoulos-Kerameus l'a éditée de nouveau dans le *Sbornik* de la Société orthodoxe de Palestine. Saint-Petersbourg, 1892, t. XI, p. 11-52.

(4) S. ARISTARKHIS, *Φωτίου λόγοι και ὁμιλίαι*. Constantinople, 1901, 2 volumes. Les deux homélies

sur l'Annonciation se trouvent dans le tome II, p. 230-245, 368-380. L'homélie sur la Nativité est aussi reproduite, p. 330-351. Voir dans le premier volume, p. 176-187, une homélie εἰς τὴν ὑπαπάντησιν, qui ne renferme rien d'intéressant pour le sujet qui nous occupe. A noter cependant que Photius y rejette l'opinion de ceux qui ont entendu d'un doute touchant la divinité de Jésus, la prophétie de Siméon à la Vierge: *Tuam ipsius animam pertransibit gladius*, p. 185.

véritablement choisie pour épouse au Créateur de toutes choses, même avant sa naissance. La colère, ce monstre redoutable, elle l'enchaînait par les liens indissolubles du calme intérieur et faisait de toute son âme le sanctuaire de la douceur. On ne la vit jamais relâcher les ressorts de sa mâle vertu et de son courage. Même durant la passion du Seigneur, dont elle fut témoin, elle ne laissa échapper aucune parole de malédiction et d'irritation, contrairement à ce que font les mères quand elles assistent au supplice de leurs enfants..... C'est ainsi que la Vierge mena une vie surhumaine, montrant qu'elle était digne des noces de l'Époux céleste, et *donnant l'éclat de sa propre beauté à notre nature informe, qu'avait souillée la tache originelle.* C'est à elle que Gabriel, ministre du mystère de l'avènement du Roi, tient ce noble langage : « Salut, pleine de grâce; le Seigneur est avec toi », qui, *par ton intermédiaire, va délivrer tout le genre humain de l'antique tristesse et malédiction* (1).

Marie, ajoute l'orateur un peu plus loin, *est la Vierge sans tache et toujours vierge, la fille immaculée de notre race* qui a été choisie pour épouse au Roi et Seigneur de l'univers, parmi toutes les habitantes de la terre (2).

On peut dire que Photius a condensé dans ces quelques lignes toute la doctrine de l'Immaculée Conception :

1° Marie a été l'objet d'une prédestina-

(1) Παραγίνεται πρὸς τὴν Μαριάμ ὁ ἀρχάγγελος, τῆς θαυμάσιας φυλῆς τὸ εὐαῖδες ἄνθος καὶ ἀμάραντον, τῆς ἀνθρωπίνης φύσεως τὸ περικαλλὲς καὶ μέγα καὶ θεολάξευτον ἄγαλμα. Αὕτη γὰρ ἡ παρθένοσ, ὡς ἔπος εἰπεῖν, ἐξ αὐτῶν σπαργάνων τὰς ἀρετὰς ὑποτρεφομένη, καὶ ταύταισ συνὰύξουσα, ἀύλου πολιτείας βίον ἐπὶ γῆσ ἐδίδου πολιτεύεσθαι..... Ἦν ὅλη τῷ θεῷ κάτοχος ἔρωτι. Τοῦτοίς τε καὶ τοῖσ ἄλλοισ ἅπασι δεικνύσά τε καὶ ὑποσαλπίζουσα ὡσ ἀληθῶσ αὕτη τῷ ποιητῇ, τῶν ὄλων εἰς νύμφην εἶη ἀφωρισμένη καὶ πρὸ γεννήσεωσ..... Οὕτω δὲ τῆσ παρθένοσ, οἰσ τῶν ἀνθρωπίνων ὑπερετείνετο μέτρων, τῶν οὐρανίων θαλάμων ἀξίασ ἐπιδεικνυμένησ, καὶ τὴν ἡμετέραν ἄμορφον ιδέαμ, ἣν ὁ τῶν προγόνων κατεκηλίδωσε ῥύπος, τῷ οἰκείῳ ἐναγκαλιζοῦσῆσ κάλλει, ὁ Γαβριὴλ ἐπέστη τῆσ βασιλικῆσ παρουσίασ, τῷ μυστηρίῳ διακονοῦμενοσ. ARISTARKHIS, *loc. cit.*, p. 372-374.

(2) Ἐπειδήπερ ἡ ἄσπιλοσ κόρη, ἡ ἀειπαρθένοσ Μαρία, ἡ τοῦ ἡμετέρου γένουσ ἄμωμοσ θυγάτηρ, οὐκ ἀπὸ μιᾶσ πόλεωσ, οὐδέξ ἐνὸσ ἔθνοσ, ἀλλὰ συμπάσῆσ τῆσ οἰκουμένησ ἀπὸ πασῶν τῶν ἄλλων εἰσ νύμφην μόνη τῷ παμβασιλεῖ καὶ δεσπότῃ τῶν ὄλων ἐκλέγεται. *Ibid.*, p. 376.

tion spéciale. Elle a été choisie *avant sa naissance, parmi toutes les générations humaines*, pour être l'Épouse du Créateur, la Mère du Verbe.

2° Loin d'avoir été souillée par la tache originelle, elle embellit de sa propre beauté la nature humaine, privée de sa forme divine et maculée par le péché d'Adam et d'Eve. Elle est la fille immaculée de notre race, le chef-d'œuvre que Dieu a taillé de ses propres mains (1).

3° Elle a ignoré les mouvements désordonnés de la concupiscence, qui sont une suite du péché originel. Tout entière possédée du divin amour, son âme avait sur elle-même et sur le corps cette maîtrise parfaite qui était un des privilèges de l'état d'innocence.

4° Sur une terre si bien préparée, les fleurs des vertus se sont épanouies dès l'âge le plus tendre. La Vierge n'a jamais commis le moindre péché actuel, et sa sainteté acquise est allée de progrès en progrès.

5° Cette pureté absolue de l'âme et du corps a rendu Marie digne d'être choisie pour la Mère du Rédempteur et la Coopératrice de son œuvre.

Les mêmes idées se retrouvent en maints autres endroits de cette seconde homélie sur l'Annonciation, de la première sur le même sujet et de l'homélie sur la Nativité.

Un passage de cette dernière mérite particulièrement d'être mis sous les yeux du lecteur :

La Vierge, en naissant d'un sein stérile, *sanctifie le sein infécond de la nature*, et ente sa stérilité pour lui faire produire des fruits de vertu. A ceux, en effet, par l'intermédiaire desquels elle a prêté au Seigneur et propriétaire de toute chose les filets de son sang immaculé pour arroser toute la masse [du genre humain] desséchée [par le

(1) L'expression « θεολάξευτον ἄγαλμα » et autres semblables : θεότευκτον ἔνοπτρον, *Ibid.*, p. 379; θεογάλκευτοσ κάμινοσ, p. 380, indiquent une intervention spéciale de Dieu, qui n'est pas seulement, comme nous l'avons déjà dit à propos d'autres écrivains, le miracle qui a fait cesser la stérilité d'Anne.

péché], elle annonce la bénédiction de la fécondité et en est elle-même le gage (1).

Le péché originel avait frappé la nature humaine de stérilité dans l'ordre de la grâce et de la sainteté. Cette stérilité, figurée par la stérilité d'Anne, cesse quand Marie paraît au monde. Elle-même est un fruit de sainteté et le gage de la fécondité de la nature humaine, par le fait qu'étant fille d'Adam et d'Eve, elle va fournir au Verbe rédempteur la matière immaculée de son incarnation.

L'incarnation était, en effet, le seul moyen pour le Fils de Dieu de devenir fils de l'homme. Mais l'incarnation suppose la naissance; la naissance est le terme de la conception et de la gestation. L'une et l'autre exigent une mère. *C'est pourquoi il fallait que sur terre une mère fût préparée au Créateur pour refaçonner ce qui avait été brisé; et cette mère devait être vierge, afin que, comme le premier homme avait été formé d'une terre vierge, de même un sein vierge fût l'instrument de la réformation*, et que fût écartée de l'enfantement du Créateur toute idée de plaisir, même de celui qui est légitime..... Mais quelle femme était digne de devenir la mère de Dieu et de prêter une chair à celui qui enrichit l'univers? Pas une autre que celle qui naît aujourd'hui miraculeusement de Joachim et d'Anne..... (2)

Il fallait, oui, il fallait que celle qui, dès le berceau, avait conservé son corps chaste, son âme chaste, ses pensées chastes, fût prédestinée à être la mère du Créateur..... Il fallait que celle qui était née merveilleusement d'un sein stérile et avait fait cesser

(1) Κόλπων ἀγόνων παρθένος προκύπτουσα τὴν ἄγονον μήτραν ἀγιάζει τῆς φύσεως, εἰς ἀρετῶν εὐκαρπίαν τὸ ταύτης ἄκαρπον ἐγκεντρίζουσα. Δι' ὧν γὰρ τῷ δεσπότη πάντων καὶ γεωργῷ τὰ των ἀχράντων αὐτῆς αἱμάτων θείθρα εἰς ἀρδεῖαν ὄλου καταξηρανθέντος ἔχρησε τοῦ φυράματος, τοῦτοις εἰκότως καὶ τὴν τῆς καρποφορίας εὐλογίαν ἀναδέχεται. *Homil. in Nativit. Deiparae*. ARISTARKHIS, *loc. cit.*, p. 343. Les mots « δι' ὧν..... τοῦτοις » paraissent se rapporter, dans le contexte, à Adam et Eve. On pourrait les prendre pour des expressions adverbiales, sans que le sens fût modifié.

(2) Μητέρα ἄρα ἔδει κάτω διευτρεπισθῆναι τοῦ πλάστου εἰς τὸ συντριβέν ἀναπλάσασθαι, καὶ ταύτην παρθένον, ἢ ὡσπερ ἐκ παρθένου γῆς ὁ πρῶτος ἄνθρωπος διεπέπλαστο, οὕτω καὶ διὰ παρθένου μήτρας πραγματευθῆ ἢ ἀνάπλασις. *Ibid.*, p. 348.

l'opprobre de ses parents réparât la faute des ancêtres..... Il fallait que celle qui s'était rendue toute belle de la beauté de l'âme parût aux regards de l'Époux céleste comme une épouse choisie et vraiment digne de lui (1).

Photius insiste beaucoup sur cette idée que Marie s'est rendue digne par sa sainteté du choix que Dieu a fait d'elle :

La Vierge a trouvé grâce auprès de Dieu, parce qu'elle s'est rendue digne du Créateur, parce qu'en ornant son âme de la beauté de la chasteté, elle a préparé au Verbe un séjour tout désirable. Elle a trouvé grâce auprès de Dieu, non seulement parce qu'elle a conservé une virginité immaculée, mais aussi parce que sa volonté est restée sans tache et que, dès son enfance, elle a été un temple vivant consacré à Dieu (2).

Cette sainteté acquise suppose, d'ailleurs, la sainteté initiale. Photius nous l'a déjà dit expressément. Il l'insinue d'une manière voilée lorsqu'il déclare que, même si la Vierge était née d'une mère féconde, sa naissance aurait été extraordinaire (3). Il exprime aussi la coopération de Marie à l'œuvre de la rédemption en termes si énergiques, qu'en dehors de tout autre témoignage, les textes qui se rapportent à cette coopération suffiraient à nous le faire considérer comme un témoin de l'Immaculée Conception. Marie a frappé le péché de stérilité (4). Elle a réparé la défaite originelle (5). Par elle, le diable

(1) Ἔδει γὰρ, ἔδει τὴν ἐξ αὐτῶν σπαργάνων ἀγνὴν μὲν τὸ σῶμα, ἀγνὴν δὲ τὴν ψυχὴν, ἀγνοῦς δὲ τοὺς λογισμοὺς κρείττονι λόγῳ συντηρήσασαν μητέρα ταύτην προορισθῆναι τοῦ πλάστου: — Ἔδει τὴν τῷ κάλλει τῆς ψυχῆς ἑαυτὴν ὠραίως ἐμμορφώσασαν, λογάδα νόμφην ἐφανισθῆναι τῷ οὐρανίῳ νυμφίῳ ἐμπρέπουσαν, *Ibid.*, p. 348, 349.

(2) Εὖρε χάριν ἢ παρθένος παρὰ Θεοῦ, ὅτι ἀξίαν ἑαυτὴν τῷ δημιουργῷ κατεσκεύασεν, ὅτι τῷ κάλλει τῆς ἀγνείας τὴν ἑαυτῆς ψυχὴν ὠραῖασα κατοικήτηριον ἀξίεραστον ἑαυτὴν τῷ Λόγῳ ἡτοιμάσατο..... ὅτι οὐ μόνον τὴν παρθενίαν ἄχραντον διετήρησεν, ἀλλὰ γε καὶ τὴν προαίρεσιν ἀμόλυντον διετήρησεν ὅτι ἐκ βρέφους καθηγιασθῆ Θεῷ νὰς ἐμψυχος. *Homil. I in Annunt. Ibid.*, p. 236.

(3) Ἐξ ἀγόνων λαγόνων ἢ παρθένος προέρχεται, ὅτε καὶ γονίμων ὄντων, ὁ τόκος παράδοξος. *Homil. in Nativit. Ibid.*, p. 334.

(4) Τῆς ἀμαρτίας ἢ στειρώσεως. *Ibid.*

(5) Ἀνασώσασθαι γὰρ ἔσχε τὸ προγονικὸν ἢ ἀπόγονος ἕτημα. *Ibid.*, p. 349. Ἐβλογημένη σὺ ἐν γυναιξίν, ὅτι τῆς γυναικείας παραπτώσεως ἀνεκαλέσω τὸ ἕτημα. *Homil. I in Annunt. Ibid.*, p. 244.

a été vaincu et foulé aux pieds, l'amère sentence portée contre le genre humain a été levée (1). Le Roi de l'univers a désiré la beauté de celle qui était chaste d'âme, de corps et de pensée pour le renouvellement et la refonte de l'image de Dieu, défigurée par les artifices du Méchant (2).

Il est donc bien vrai, comme l'a dit le

cardinal Hergenrœther, que la doctrine de Photius est très différente de celle des Grecs modernes, qui enseignent que la Mère de Dieu a contracté la souillure originelle et qu'elle n'en a été purifiée qu'au jour de l'Annonciation.

M. JUGIE.

Constantinople.

EXÉCUTION

DE L'EMPEREUR MAURICE A CALAMICH EN 602 (3)

Sur la côte d'Asie, face à la vieille Byzance, la terre se découpe en dentelures capricieuses. Ici, elle pousse vers la mer un éperon hardi; là, elle dresse sa masse imposante au-dessus des flots, pour se dérober plus loin sous la poussée des vagues, s'embusquer derrière les criques, guetter à travers les rochers, s'étendre mollement, quand le vent fléchit, le long des eaux mortes. Dès l'origine, la nature y a creusé deux baies ravissantes. De la première, le vaste port qui devrait s'étendre depuis le cap méridional de Scutari jusqu'à la falaise de Moda-Bournou, je ne dirai rien, sinon que le sens esthétique des mortels semble se complaire dans ce pays à enlaidir, parfois à supprimer les sites qui parleraient le mieux à l'âme. La

seconde, la baie de Calamich, existe encore, telle que la bonne nature l'a faite : avec son horizon lumineux, son cercle de verdure, ses flots qui chantent suivant la saison leur chanson douce ou plaintive, son ciel qui rit ou se voile de nuages, son panorama grandiose se profilant à l'infini pour se perdre dans la mer et la mer dans l'air bleu. Au Nord, le promontoire de Moda barre l'horizon de sa muraille sombre; au Sud, la presqu'île de Phanarakî darde sa flèche aiguë au milieu des flots; la rivière du Chalcédon, au Centre, traîne paresseusement ses eaux fangeuses; partout, villas et chalets, vergers et potagers marient leurs couleurs discrètes ou crues et les baignent dans la lumière.

Dans ce cadre poétique, sur cette rive sonore où tout semble parler de joie et de bonheur, s'est déroulé, voilà plus de treize cents ans, un horrible drame, l'un des plus sanglants de l'histoire byzantine, qui en compte un si grand nombre. La baie de Calamich s'appelait alors le port d'Eutrope, du nom d'un riche questeur qui, vers la fin du ve siècle de notre ère, s'y était bâti une maison de campagne et dont l'épitaphe métrique peut se lire encore dans la petite église orthodoxe. Et c'est pour revivre ensemble les détails de la catastrophe qui déchaîna cette tragédie, beaucoup plus que pour contempler

(1) Χαῖρε, κεχαριτωμένη, δι' ἧς νεκροῦται καὶ καταργεῖται καὶ καταπατεῖται διάβολος. Χαῖρε, κεχαριτωμένη, δι' ἧς ἡ πικρὰ κατὰ τοῦ γένους ἀπόφασις τῷ γλυκασμῷ τῶν σῶν εὐαγγελίων ἀπαλείφεται, *Homil. II in Annunt. Ibid.*, p. 379.

(2) Χαῖρε, κεχαριτωμένη, ἧς τοῦ κάλλους ὁ βασιλεὺς τῶν ἀπάντων, ἀγνῆς καὶ ψυχῆς, καὶ σώματι, καὶ λογισμῷ συντηρουμένης, ἐπεθύμησεν εἰς ἀνακαινισμόν καὶ ἀνάπλασιν τῆς παλαιωθείσης εἰκόνας ταῖς τοῦ πονηροῦ μηχαναῖς. *Ibid.*

(3) Conférence lue le 1^{er} avril 1910 à la réunion annuelle de l'Institut archéologique russe de Constantinople. L'énumération des sources originales consultées serait trop longue; je me contente de renvoyer à LEBEAU, *Histoire du Bas-Empire*, édit. Saint-Martin, Paris, 1829, t. X, p. 150-456, et R. SPITTLER, *De Phoca imperatore Romanorum*, Iéna, 1905, où elles sont indiquées.